

PROTECTION DES NIDS D'HIRONDELLES (HIRUNDO RUSTICA et DELICHON URBICA)

LORS DES DESINFECTIIONS D'ETABLES

par P. BASTIEN.

En 1964, une plainte relative aux dégâts commis aux nichées d'Hirondelles par les désinfections d'étables avait été adressée par Monsieur KESTELOOT au Département de l'Agriculture et avait abouti à la réunion d'un petit comité à Ath en décembre. Ce comité groupait outre M. KESTELOOT, le Dr. DEFLORENNE, Inspecteur vétérinaire de l'Etat, Monsieur TOURNEUR, organisateur du service de désinfection des étables, le Dr. HORLAY, médecin vétérinaire, Monsieur TORDOIR, délégué des Réserves Naturelles et Ornithologiques et moi-même.

Etant donné que les désinfections ne pouvaient, à aucun prix, être supprimées, et que, d'autre part, des impératifs d'ordre économique empêchaient d'en modifier la date, la seule mesure restant à envisager était la protection des nids. Il fut décidé d'adresser des recommandations dans ce sens aux cultivateurs et aux entrepreneurs de désinfection.

En 1965, le Dr. HORLAY et moi-même, aidés d'un délégué du service de l'inspection vétérinaire, avons procédé à quelques enquêtes dans les fermes de la région d'Ath au moment où la désinfection était en cours. Nous avons effectué ces visites :

- immédiatement avant le passage des ouvriers afin de vérifier si des mesures de protection avaient été prises ;
- de 1 à 24 heures après leur passage afin de contrôler les résultats ;
- enfin, pendant l'opération.

Cette enquête nous permet de formuler les conclusions suivantes :

1. Le produit généralement utilisé est le **lindane** mélangé à de la **chaux** et appliqué par pulvérisation.
2. D'une manière générale, l'appel lancé avait reçu un accueil favorable, tant de la part des cultivateurs que des entrepreneurs de désinfection. Il s'est toutefois avéré indispensable d'orienter quelque peu cette bonne volonté. Les conseils suivants, dont certains relèvent cependant du plus élémentaire bon sens, se sont révélés absolument nécessaires :
 - a) Le moyen de protection le plus efficace, et aussi le plus simple, est un **journal plié** ; d'abord parce que l'élasticité acquise lui permet de rester calé entre le plafond et le nid et de résister ainsi au jet, ensuite parce qu'il ne provoque pas une étanchéité parfaite. (Nous avons en effet, trouvé des jeunes morts par étouffement dans un nid trop bien protégé). La **paille** est à conseiller pour l'Hirondelle de fenêtre qui, dans nos régions, niche le plus souvent à l'intérieur.
 - b) Il convient de préciser que la protection du nid ne doit se faire qu'au moment où les ouvriers sont sur place et vont commencer leur travail : autre avantage du journal qui peut être mis en place sans perte de temps.
 - c) Il est indispensable d'empêcher les oiseaux qui nourrissent de rentrer dans l'étable pendant et immédiatement après l'opération. Celle-ci dure, du reste,

très peu de temps et le brouillard qui en résulte ne persiste que quelques minutes.

d) Les grands jeunes prêts à l'envol constituent le problème le plus délicat. Nous avons eu les meilleurs résultats en les retirant du nid et les y remettant après disparition du brouillard. S'ils s'envolent à ce moment, c'est moins grave, tout compte fait, que s'ils le font, effrayés par le jet, au moment de la pulvérisation.

3. Les nichées protégées judicieusement n'ont absolument pas souffert.

4. La protection des nids est une **absolue nécessité**. Un seul nid n'avait pas été protégé par suite de la négligence du fermier qui le croyait vide. Ce seul cas nous a permis de nous faire une idée de l'ampleur possible des dégâts là où aucune mesure de protection n'est prise. Ce nid contenait des jeunes âgés d'une dizaine de jours ; peu de temps après l'opération, ils étaient mourants. Indépendamment de la toxicité des produits employés, la chaux, qui y est toujours mélangée, est tout à fait préjudiciable aux nichées.